APPEL À CANDIDATURE

La mixité hommes-femmes au sein des entreprises

Un enjeu pour la prise de décision économique

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

DONNONS UNE CHANCE À L'ÉGALITÉ DES FEMMES ET DES HOMMES!

APPEL À CANDIDATURE

LA MIXITÉ HOMMES-FEMMES AU SEIN DES ENTREPRISES

Un enjeu pour la prise de décision économique

Aujourd'hui encore la prise de décision des hommes se trouve bien en amont de celle des femmes, que ce soit au niveau des postes d'administration, de direction ou à tout autre niveau de la vie en entreprise.

Par exemple, il n'y a que 20% de femmes dans les conseils d'administration au Luxembourg.

Mais la mixité dans la prise de décision ne concerne pas uniquement les conseils d'administration ou les conseils de direction dans les entreprises.

Elle touche également et avant tout la prise de responsabilité en général. Si nous ne comptons que 20 % de femmes dans les conseils d'administration, cela peut s'expliquer par le fait qu'il n'y a pas assez de femmes qui occupent des postes à responsabilité en bas de l'échelle sociétaire.

Or, très peu d'entreprises croient vraiment que l'instauration de quotas légaux des femmes soit la solution à leurs problèmes d'égalité.

L'idéal serait sans doute de trouver cet équilibre en ayant recours à d'autres moyens que les quotas instaurés par la loi.

La mixité en termes de genre dans la prise de décision reste donc un défi majeur.

Pourquoi cet appel à candidature ?

Il existe un lien entre la répartition égalitaire des organes de décision et la performance des entreprises, l'enjeu étant que les postes à responsabilité soient mieux répartis entre femmes et hommes.

Un plus grand développement du potentiel de travail féminin aura des répercussions positives sur le niveau du PIB et sur la performance des entreprises en général.

C'est pour cette raison que le ministère de l'Égalité des chances lance un appel pour connaître toutes les entreprises qui ont employé les mesures afin d'augmenter la participation des femmes aux postes à responsabilité au sein de leur structure.

Le présent appel à candidature s'adresse à toutes les entreprises soucieuses de créer un équilibre en termes de genre au niveau de la prise de décision !

Pourquoi participer ?

Cette action organisée par le ministère de l'Égalité des chances est une belle opportunité pour toutes les entreprises intéressées à la thématique de l'égalité des genres de donner leurs bonnes pratiques en exemple et de montrer qu'il est possible de changer le cours des choses en aidant à faire évoluer les mentalités.

Il s'agit de promouvoir, parmi les entreprises participantes, celle qui a réussi à faire de la prise de décision égalitaire à tous les niveaux de la vie sociétaire, un élément fondamental de sa culture d'entreprise, et qui a pris toutes les initiatives nécessaires à cette fin.

La sélection de l'entreprise gagnante se fera sur base de critères prédéfinis par un comité spécialement créé à cet effet. Le jury sera composé de membres du ministère de l'Égalité des chances.

L'entreprise sélectionnée sera présentée au public lors d'une conférence de presse et un prix spécial lui sera décerné.

Envie de vous informer ?

Visitez megapower.lu : le blog sur l'égalité hommes-femmes dans l'entreprise et la vie publique.

Comment poser votre candidature ?

Votre candidature doit comporter :

◊ un descriptif de l'entreprise,

◊ une lettre de motivation d'une page maximum dans laquelle sont décrites les mesures prises pour augmenter la prise de participation des femmes aux postes à responsabilité,

◊ les statuts et l'autorisation d'établissement.

Les candidatures sont à envoyer à l'adresse suivante :

Ministère de l'Égalité des chances, L-2921 Luxembourg.

La date limite pour la remise des candidatures est le 15 octobre 2013.

www.megapower.lu

MINISTÈRE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

Ministère de l'Égalité des chances L-2921 Luxembourg
Bureaux : 19-21 boulevard Royal
Accueil : T (+352) 2478 5814 F (+352) 24 18 86
Email : info@mega.public.lu